

L'évolution des dépôts de dossiers de surendettement

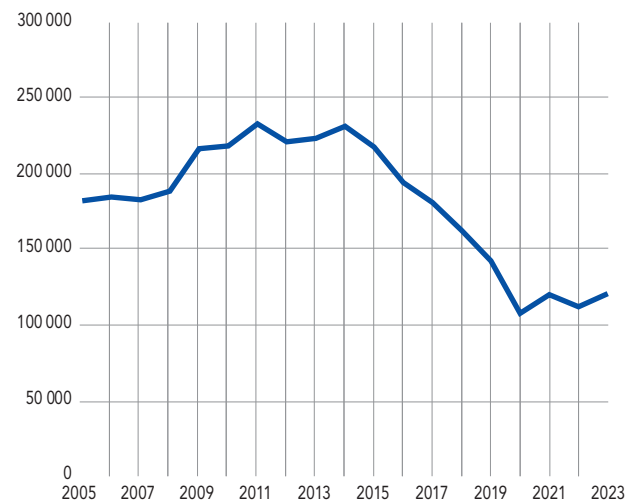
HAUSSE DES DÉPÔTS DE DOSSIERS DE SURENDETTEMENT EN 2023

En 2023, 121 617 dossiers de surendettement ont été déposés auprès des commissions de surendettement de France métropolitaine, soit une progression de 8 % par rapport à 2022. Cette hausse est plus marquée au second semestre (+ 10 %) qu'au premier semestre (+ 5 %).

Le niveau de 2023 reste néanmoins inférieur de 15 % aux dépôts de 2019 (en période de prépandémie) et de moitié par rapport à 2014.

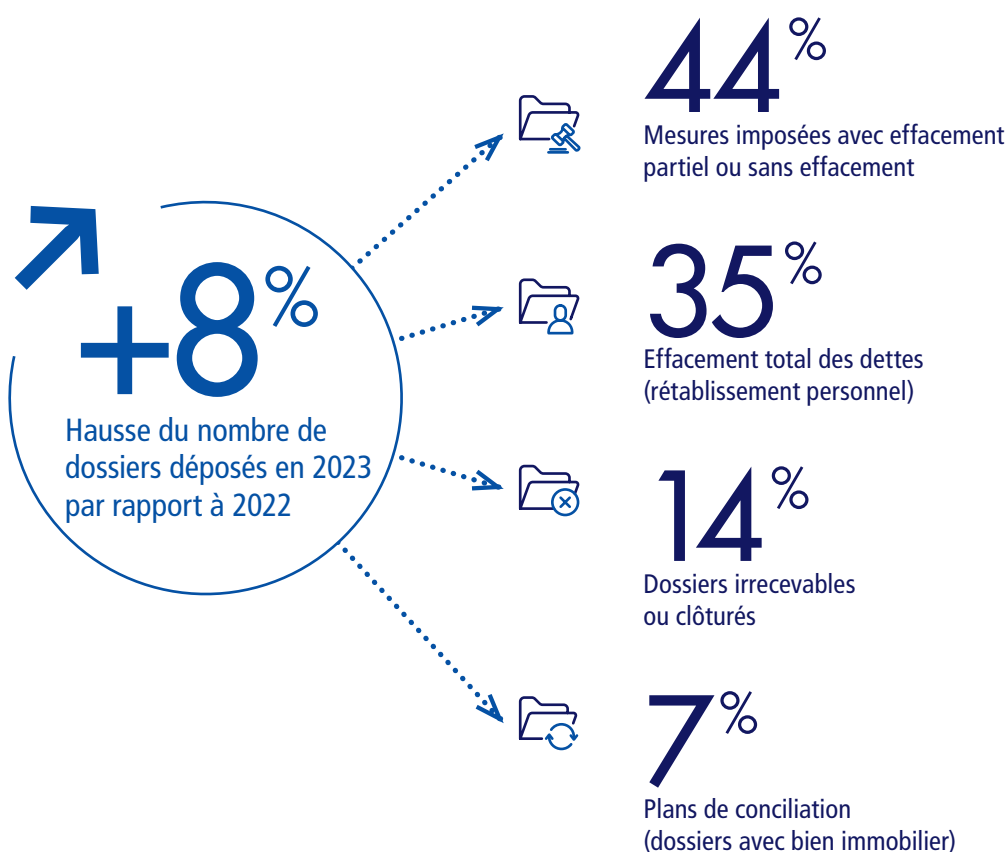
Sur les dix dernières années, les dépôts ont reculé de 6 % par an en moyenne. Cette tendance de long terme paraît tenir plus particulièrement à un encadrement plus strict des conditions de commercialisation des crédits à la consommation, à la baisse du chômage sur cette période et à une procédure de traitement des dossiers plus efficace.

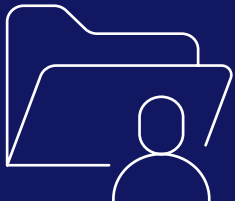
DÉPÔTS DE DOSSIERS DE SURENDETTEMENT (en unités)



Source : Banque de France.

LES PRINCIPALES ISSUES DE LA PROCÉDURE DE TRAITEMENT DU SURENDETTEMENT





Le profil des personnes et ménages surendettés

DES PERSONNES PLUTÔT SEULES AVEC DES REVENUS FAIBLES OU MODESTES

83 % des personnes surendettées sont âgées de 25 à 64 ans et seulement 13 % de 65 ans et plus. Dans la population française, ces catégories représentent respectivement 63 % et 27 %.

Les femmes sont relativement plus exposées au surendettement. Les familles monoparentales représentent 20 % des ménages surendettés, contre 10 % dans la population.

88 % des ménages surendettés sont locataires ou hébergés à titre gratuit, soit plus du double que dans l'ensemble des ménages.

25 % des personnes surendettées sont en recherche d'emploi.

Les employés (30 %) et les ouvriers (22 %) sont deux fois plus représentés parmi les surendettés que dans l'ensemble de la population.

Les prestations familiales, allocations logement – prime d'activité comprise – et les minima sociaux constituent un quart des revenus des ménages surendettés (contre 6 % des revenus de l'ensemble des ménages).

La moitié des ménages surendettés ont un niveau de vie mensuel inférieur à 1 136 euros, alors que la moitié de la population française a un niveau de vie mensuel inférieur à 1 930 euros.

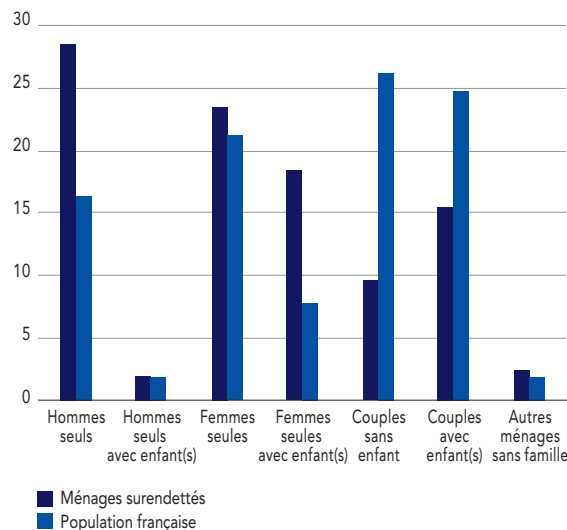
58 % des personnes surendettées ont un niveau de vie inférieur au seuil de pauvreté (1 158 euros), contre 14,5 % pour l'ensemble de la population française.

La moitié des ménages surendettés ne disposent d'aucune capacité de remboursement pour faire face à leurs dettes.

Les accidents de la vie tels que la perte d'emploi ou la séparation aggravent souvent des situations budgétaires déjà précaires. Les ménages surendettés sont également ceux qui ont des ressources structurellement plus faibles que leurs dépenses.

COMPOSITION FAMILIALE DES MÉNAGES SURENDETTÉS

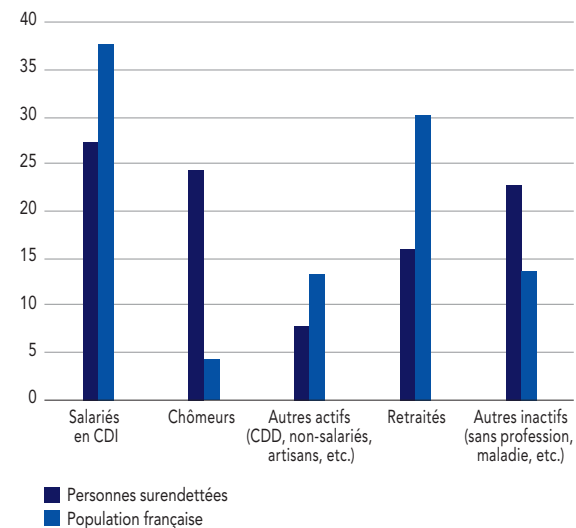
(en %)



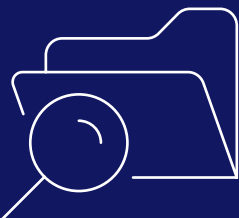
Sources : Banque de France (2023), Insee (recensement de la population 2020).

SITUATION PROFESSIONNELLE DES PERSONNES SURENDETTÉES

(en %)



Sources : Banque de France (2023), Insee (enquête Emploi 2022), Drees (2023).



L'endettement des personnes et ménages surendettés

4,2 MILLIARDS D'EUROS DE DETTES DANS LES DOSSIERS TRAITÉS PAR LES COMMISSIONS EN 2023

Stable sur un an, l'endettement global se compose ainsi :

- les dettes à la consommation concernent 72 % des dossiers et représentent 40 % de l'endettement total ;
- les dettes immobilières (crédits immobiliers) sont présentes dans 10 % des dossiers. Leur poids est de 27 % dans l'endettement total, en recul de 7 points par rapport à 2019 ;
- les dettes de charges courantes (y compris les loyers) sont présentes dans 76 % des dossiers. Elles représentent 14 % de l'endettement total (- 1 point sur un an, mais + 5 points depuis 2011). La part des dettes d'énergie et de communication est stable et faible (2 % de l'endettement total) ;
- les autres dettes concernent 54 % des dossiers et représentent 18 % de l'endettement total, contre 10 % en 2011. Certains dossiers pèsent toutefois fortement sur l'ensemble avec des montants qui peuvent atteindre plusieurs millions d'euros.

DÉFINITIONS

Endettement médian

Montant d'endettement qui partage les dossiers en deux parts égales, les uns ayant un endettement supérieur au montant médian, les autres un montant inférieur.

Dettes immobilières

Dettes contractées pour l'achat de biens immobiliers.

Dettes à la consommation

Crédits renouvelables, prêts personnels, crédits affectés, locations avec option d'achat (LOA) et locations longue durée (LLD).

Dettes de charges courantes

Dettes de logement, dettes fiscales, dettes d'énergie et de communication principalement.

Autres dettes

Découverts bancaires, dettes diverses (frais d'avocat, d'huissier, caution), dettes pénales et réparations pécuniaires, dettes sociales (Caisse d'allocations familiales [CAF], Sécurité sociale, etc.) et professionnelles.

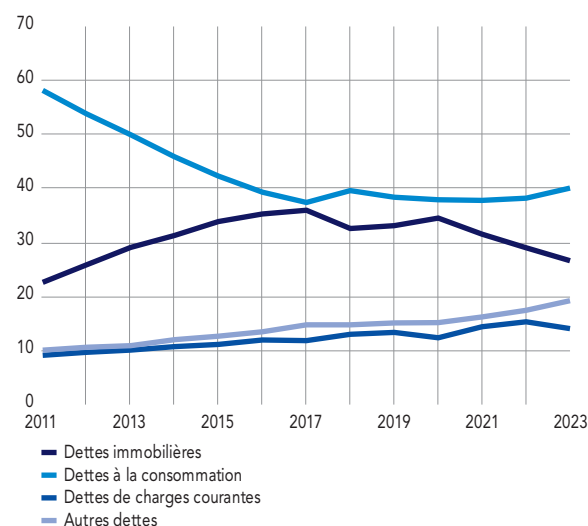
POUR ALLER PLUS LOIN

Retrouvez plus d'information sur ces sujets ainsi que des éléments par région et par département dans l'[Enquête typologique 2023](#) de la Banque de France.

Et plus d'information sur le surendettement, le droit au compte et les autres dispositifs d'inclusion financière sur le site internet de la Banque de France, [espace À votre service/Particuliers](#), ou par téléphone au 3414.

PART DES DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE DETTES DANS L'ENDETTEMENT GLOBAL

(en %)



Source : Banque de France.

ENDETTEMENT MÉDIAN PAR CATÉGORIES DE DETTES EN 2023

(montant en euros)

Endettement global	18 446
Dettes immobilières	91 419
Dettes à la consommation	13 763
Dettes de charges courantes	3 842
Autres dettes	1 980

Source : Banque de France.

